

**C.L.É DU SÉNONAIS - 24 NOVEMBRE 2021**

**DATES A RETENIR DÈS MAINTENANT :**

Vœux du Président le Jeudi 20 janvier 2022 A 18h A L'ESPACE CULTUREL D'APPOIGNY.

L'an deux mil vingt et un, le 24 novembre, la commission locale d'énergie du Sénonais du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (S.D.E.Y.), régulièrement convoquée, s'est réunie à GRON (89100), dans les locaux de la salle des fêtes, 28 rue des Courvois, sous la co-présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY et de Monsieur Grégory DORTE, vice-président en charge de la C.L.E.

Convocation du 02.11.2021.

**Étaient présents :** Henri ROUSSELLE, Annie BAKOUR, William GEORGES, André ROY, Patrick HARPER, Jean-Paul RETTIG, Philippe THOMASSIN, Jean-Claude KHEBIZI, Denis MORANDIERE, Daniel PAGNIER, Antonio SORIA, Patrick GUINOT, Chantal LAUGAUDIN, Jean-Luc VASSARD, Denys ANTHOINE, Michel PAPINAUD, Patrick BABOUHOT, Gauthier PAJONA, Daniel LAPOTRE, Marc ADAM, Willy MOREAU, Fabrice GOURREAU, Michel LAVENTUREUX, Joël PEREZ, Ghislain GISBRAN, Danielle POUTHÉ, Yves BÉZINE, Jean-Luc GIVORD, Jean-Luc LÉGER, Grégory DORTE, Romain LOPEZ, Dominique CHAPPUIT, Daniel IWANIKOW, Raynald FINOT, Patrick HUSKIN, Philippe GAUTROIS, Philippe WITASSE, Francis FAGEGALTIER, Johan BLOEM, Nagi AKKAOUI, Alain PONTALIER, Jean-Luc FROTTIER, Christian CHIESA, Nicole VIÉ, Claude LAVENTUREUX, Delphine COCHENNEC, Nicolas HUOT, Marie-José ROCHÉ, Stéphane PERENNÈS, André PITOU, Isabelle CLAUDET, Christine BOSCHER, Damien GRELET, Bernard PETILLAT.

**Absents excusés :** Jean LESPINE, Bruno PERTIN, Philippe BURIER, Jean-Baptiste de FONTENILLES

42 communes sur 77 sont représentées.

**Le personnel du SDEY présents à cette assemblée :** Éric GENTIS (Directeur Général des Services du SDEY), Émeline RIMBAULT (Directrice générale adjointe aux finances), Dominique MICHEL (chargé d'affaires Eclairage Public et Electrification Rurale), Marie-Laure MICHOT (chargé d'affaires éclairage public), Patrice LOZÈRE (Responsable du service SIG), Delphine DUPRÉ (secrétaire de CLE), Aurélie ROSSIGNOL (Responsable du service optimisation énergétique), Cheich Tidiane DIARRA (Conseillé en Energie partagé), Gautier DELORME (Chargé de mission énergies renouvelables).



Le Président remercie tous les élus de leur présence à cette assemblée et remercie particulièrement Monsieur Stéphane PERENNÈS, Maire de Gron, qui nous prête gracieusement la salle des fêtes de sa commune. Il remercie également les représentants du SDEY et des entreprises, qui sont venus à cette réunion afin d'apporter des informations et répondre aux éventuelles questions des délégués.

Monsieur PERENNÈS, maire de Gron, remercie les élus de leur présence et fait part de sa satisfaction de pouvoir accueillir cette assemblée après une période de confinement.

Monsieur Grégory DORTE, Vice-Président du SDEY, remercie M. PERENNÈS pour son accueil et M. LOURY pour sa présence. Il se dit aussi satisfait de cette réunion entre élus après le confinement. Il précise que, malgré une période difficile, le travail a pu se poursuivre et que depuis le début de cette mandature, 2.5 millions d'euros ont été investis par le SDEY sur la CLE du Sénonais.

A la suite de quoi Monsieur LOURY rappelle que la principale motivation du SDEY est bien d'aider les communes rurales à financer équitablement leurs travaux, dans ses missions principales qui sont l'électrification et l'éclairage public. C'est la raison pour laquelle, afin de répondre à toutes les demandes de travaux d'éclairage public des communes, le syndicat a réalisé un emprunt de 15 millions d'euros. Malgré cela une modification du règlement financier a été nécessaire ce qui explique que les travaux de rénovation globale en télégestion seront désormais pris en charge à 60% au lieu de 70%, en revanche la maintenance reste gratuite pendant cinq ans.

Concernant le développement de la fibre : il est pris en charge par le Conseil Départemental. Le Président précise que les maires ont la possibilité de refuser l'implantation de poteaux sur le territoire de leur commune si les autres réseaux ont été préalablement enfouis.



## ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté par Monsieur Jean-Noël LOURY :

1. Présentation du service SIG
2. Présentation du service Optimisation énergétique
3. Présentation des demandes de travaux 2022
4. Point sur les travaux en cours
5. Questions diverses.

### 1.PRESENTATION SUR PORTAIL S.I.G DU SDEY

Voir en annexe 1

Questions diverses sur le sujet :

- Quand les mots de passe d'accès au portail seront-ils communiqués ? (M. PERENNÈS - maire de GRON)
  - *D'ici la fin de l'année 2021*
- Les lignes HTA sont-elles visualisées ? (M. BLOEM - maire de SALIGNY)
  - *Oui, les lignes apparaissent en rouge sur les plans*

### 2.PRESENTATION DU SERVICE OPTIMISATION ENERGETIQUE

Voir en annexe 2

Une question sur le sujet :

- Comment adhérer à ce service ? (M. PAJONA - adjoint à Gron)
  - *Une première rencontre en mairie est possible et les documents et modèles de délibération peuvent être transmis*

M. LOURY expose le projet du SDEY d'installations de 8 bornes de recharge (160KW DC) à proximité de gros axes routiers ainsi que des bornes à hydrogène et des bornes GNV (gaz). Cependant les compétences gaz et hydrogène étant communales, les communes seront sollicitées pour un transfert de compétence au SDEY.

M. LOURY précise aux communes que si elles ont des projets de photovoltaïques ou de biomasse, elles doivent se rapprocher de la SEM, qui pourra les accompagner dans leurs projets.



### 3 - POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Le secteur du Sénonais recense au total 77 communes dont 7 communes urbaines qui sont PARON, PONT-SUR-YONNE, SAINT CLÉMENT, SAINT JULIEN DU SAULT, SENS, VILLENEUVE LA GUYARD et VILLENEUVE-SUR-YONNE.

Sur 77 communes, 65 communes ont répondu au recensement de besoin de travaux pour 2022. Parmi ces 65 réponses :

22 communes ont répondu NEANT c'est-à-dire qu'elles ne souhaitent pas faire de travaux en 2022.

Les autres réponses sont classées par catégorie de travaux qui sont :

#### ➤ **Les dissimulations 23 demandes**

- ✚ SALIGNY Grande rue (tranche 3) pour un total de 14 points
- ✚ SAINT DENIS LES SENS rue de paris (tranche 3) pour un total de 14 points
- ✚ SAINT MAURICE AUX RICHES HOMMES rue Camille Matignon pour un total de 12 points (étude en cours)
- ✚ MALAY LE PETIT route de Genève et route de Noé pour un total de 7 points (étude en cours)
- ✚ MOLINONS rue forraine et rue des planches, rue du moulin pour un total de 7 points (étude réalisée)
- ✚ SALIGNY Carrefour de la vieille école pour un total de 14 points
- ✚ VILLEPERROT dissimulation au bourg (3 tranches) pour un total de 13 points
- ✚ COURTOIS rue Mozart et rue des seigles pour un total de 9 points
- ✚ FLACY rue de la planchette, rue du lavoir et rue de beauregard pour un total de 9 points
- ✚ VILLIERS-LOUIS rue colatte et rue des maisons brûlées pour un total de 9 points
- ✚ MAILLOT rue de paradis, rue de l'église et rue du terrier pour un total de 9 points
- ✚ LES CLÉRIMOIS partie Est route Saint Léonard et grande rue Tranche 1 pour un total de 8 points
- ✚ VAUMORT rue de la collate pour un total de 8 points
- ✚ VERLIN rue du moulin, route de Cudot et route des Blins pour un total de 7 points
- ✚ MALAY LE GRAND rue de la république tranche 3 pour un total de 7 points
- ✚ VILLEBLEVIN rue de la croix saint Vincent tranche 2 pour un total de 6 points
- ✚ VAUMORT rue de la lampe (du n°7 au n°13) pour un total de 5 points
- ✚ VERLIN rue de Saint Julien pour un total de 4 points
- ✚ ROUSSON rue des garnisons pour un total de 4 points
- ✚ SOUCY bas de la rue Jean Cousin pour un total de 4 points
- ✚ PONT SUR VANNE RD 660 tranche 1 pour un total de 3 points
- ✚ ROUSSON route de Villeneuve-sur-Yonne pour un total de 0 point
- ✚ MOLINONS RD 660 (du n°1 au n°18) pour un total de 0 point



Le bureau, à l'unanimité, **retient pour 2022 les projets de dissimulation de SALIGNY Grande rue (tranche 3) et SAINT DENIS LES SENS rue de Paris (tranche 3) et leur attribue la subvention FACE C 2022 plafonnée à 60 000 € HT.**

D'autres demandes ont été formulées mais avec le souhait d'une réalisation pour 2023 et au-delà : MALAY LE PETIT, BAGNEAUX, PONT-SUR-VANNE, LES CLERIMOIS, DIXMONT.

Les demandes listées ci-dessous ont été retenues pour la réalisation des études sur 2022 (liste non exhaustive) :

- ✚ DIXMONT - rue de la mairie
- ✚ COURTOIS - rue Mozart et rue des seigles
- ✚ FLACY - rue de la planchette, rue du lavoir et rue de beauregard
- ✚ VILLIERS-LOUIS - rue colatte et rue des maisons brûlées
- ✚ MAILLOT - rue de paradis, rue de l'église et rue du terrier
- ✚ LES CLÉRIMOIS - partie Est route Saint Léonard et grande rue Tranche 1

➤ **L'éclairage public 28 demandes dont :**

- ✚ 7 demandes pour des rénovations globales en LED intelligentes. Sur ces 7 demandes seulement **5 seront retenues pour l'année 2022, les autres sont reportées sur 2023.** Ces opérations seront subventionnées à hauteur de 60% du montant total HT des travaux. Les conventions financières vont être envoyées dans les meilleurs délais. **Attention cependant, les communes qui n'auront pas répondu avant le 30 mai 2022 verront leur projet de rénovation globale classé sans suite.**

**Communes retenues en 2022 :**

COURGENAY - COURLON-SUR-YONNE - SERBONNES - VERLIN - VAUDEURS

**Communes retenues en 2023 :**

PERCENEIGE - VILLEVALLIER

Toute nouvelle demande de rénovation globale en télégestion sera étudiée en 2023.

- ✚ 21 demandes pour des travaux divers d'éclairage public sont retenues pour 2022. Sont concernées les communes de CHAUMONT, CHAUMOT, LA CHAPELLE-SUR-OREUSE, PARON, PONT-SUR-YONNE, SAINT MARTIN D'ORDON, SAINT MARTIN DU TERTRE (sous réserve du transfert de compétence pour l'éclairage de leurs équipements sportifs), SERBONNES, SAINT MAURICE AUX RICHES HOMMES, THORIGNY-SUR-OREUSE, VERLIN, VILLEBLEVIN, VILLEMANOCHE, VILLEPERROT.

M. DORTE souligne que les premières phases de rénovation en leds du parc éclairage public de la commune de Pont-sur-Yonne a permis de réaliser 20 000€ d'économie par an en frais de fonctionnement.



M. DORTE propose que chaque commune prenne connaissance du tableau qui a été distribué en début de réunion, et qui regroupe l'ensemble des travaux en demande ou en cours pour chaque commune du secteur et se propose de répondre aux questions.

L'ordre du jour étant épuisé et les communes n'ayant plus de questions, Monsieur LOURY remercie l'assemblée.

M. DORTE remercie les agents pour le travail effectué au sein du SDEY.

M. DORTE lève la séance, remercie à nouveau tous les auditeurs et participants et les invite à se retrouver autour du verre de l'amitié.

Le responsable de la CLE du Sénonais  
Vice-président du SDEY  
Grégory DORTE